



«Une autre page s'ajoute au dossier des Fils de Marie»

«Je veux que Paul serve la messe»

En lisant dans *Le Royaume*, n° 175, aux pages 20-21, la lettre du Père Denis Laprise au Commissaire pontifical, j'ai ressenti un pincement au cœur en repensant à ce qui s'est passé ici, au Manitoba, lors du mariage de notre fille, le 22 octobre 2005. Voici quelques faits:

Le mercredi 19 octobre, c'est la pratique pour le bon déroulement de la cérémonie de mariage à la Cathédrale de Saint-Boniface avec l'abbé Bonin, curé de la Cathédrale. À un moment donné au cours de la pratique, il pose la question pour savoir qui pourrait servir la messe. Mon mari et moi suggérons un de nos fils, ce qui est vite accepté. Notre fille me dit à voix basse: «Je veux que Paul serve la messe.»

Lors du retour à la maison, après la pratique, mon mari suggère, par mesure de prudence, de retourner au presbytère et d'avertir M. l'abbé Bonin que Paul est Frère dans la Communauté des Fils de Marie. Par ce geste, il voulait éviter une situation peut-être difficile pour notre fils religieux le jour des noces. En apprenant l'appartenance de Paul à la Communauté des Fils de Marie, le curé donne l'indication que Paul ne pourra pas servir la messe. Mon mari tente de lui faire voir que son fils est très catholique et qu'on pourrait le considérer comme le frère de la mariée sinon un Fils de Marie. Même après consultation auprès de Mgr Goulet, archevêque de Saint-Boniface, la réponse est toujours «non». Son explication, c'est-à-dire celle du curé, était que les Fils de Marie adhèrent à une doctrine étrangère à la foi catholique. Ils ne peuvent pas partici-



22 octobre 2005 - Mariage de Nicole Marion à Christian Kirouac, en la Cathédrale de Saint-Boniface au Manitoba. Nos félicitations!

per comme servants de messe... surtout pas à la Cathédrale de Saint-Boniface. En quittant le presbytère, mon mari exprime à l'abbé qu'heureusement la mère de Paul n'était pas présente, car il aurait certainement vu des larmes à ses yeux.

Le jour des noces, M. l'abbé, en me voyant, me prend par la main et me dit: «Oh! Madame», ce à quoi je réponds: «N'en parlons pas, M. l'abbé, ça fait trop mal.» «Oui, je le sais, dit-il, mais

ce n'est pas ma décision, c'est la décision de l'évêque.» Quelle tournure depuis un an lorsque le Père Denis Laprise, en visite au Manitoba, a pu concélébrer lors du mariage de notre fils Marc, et cela après consultation du curé local auprès de Mgr Goulet.

En fin de compte, Marc a servi la messe lors du mariage et Frère Paul est resté assis avec nous dans la première rangée. M. l'abbé savait que toute la famille était blessée par ce refus. Il a même confié à notre gendre qu'il n'avait pas pu dormir au cours de la nuit, tant cette situation l'avait bouleversé.

Ce qui est difficile à comprendre c'est que, depuis plusieurs années, dans les diocèses de Saint-Boniface et de Winnipeg, une prière en faveur des vocations religieuses et sacerdotales est souvent récitée avant ou après la messe. Et voilà que plusieurs vocations religieuses, venant de familles manitobaines ayant adhéré depuis longtemps à l'Armée de Marie, sont rejetées. Une autre page vient de s'ajouter au dossier volumineux des Fils de Marie.

Je remercie Jésus et Marie pour tant de bienfaits accordés à notre famille. Je les remercie pour les joies et les peines vécues depuis presque 30 ans au sein de cette Oeuvre du ciel guidée par celle qui ne parle que de don, de pardon et d'amour.

Je demande à Marie, Dame de Tous les Peuples, qu'à la fin de notre séjour sur la terre nous puissions dire: «Nous avons tenu ferme dans la foi et l'amour, malgré les épreuves de la route.» Je suis confiante que, «quand tout semblera perdu, le Coeur Immaculé de Marie triomphera».

Mme Laurette Marion

Une moisson d'or

C'est en 1972 que l'Armée de Marie a été fondée au Manitoba. La semence y ayant été jetée, elle devait germer et mûrir au fil des ans par la formation donnée à ces familles nombreuses. Depuis, trois vocations sacerdotales et onze vocations religieuses, dont trois Frères et huit religieuses, ont fleuri.

Lorsque Marie-Paule s'est rendue au Manitoba pour y implanter l'Armée de Marie en 1972, elle a demandé à Marie que les vocations se multiplient un jour à l'image de ces vastes prairies chargées de blés d'or, si riches d'une prometteuse et abondante moisson. Mais est-il possible qu'une telle demande se réalise? Mère Paul-Marie explique que «les vocations, dans les mille ans du Royaume, éclateront dans ces générations de familles si bien préparées pour la relève et le renouveau de l'Église».

Il n'est donc pas étonnant qu'à ce jour tant de vocations aient déjà été données à l'Église par ces familles ouvertes aux horizons spirituels et mystiques qui leur ont été découverts.

Que, par Marie, Généralissime des Armées Célestes, Dieu-Trinité bénisse ces foyers qui ont donné et qui donneront des vocations, de même que ces jeunes épris d'idéal qui avancent sérieusement vers la vie à deux, espérant que Dieu leur donnera des petits anges à chérir!

La Direction

Double grâce de prédilection mariale

Dans le numéro 174 (juillet-août 2005, pp. 13-14) de notre journal, nous avons présenté un témoignage de Madame Suzanne Labrecque, de Bristol, relatant la maladie subite de son époux Jean-Louis, survenue le 17 mars 2005. Le 24, il avait reçu son congé de l'hôpital pour être aussitôt réadmis aux soins intensifs le 26 et, le 31 mars, il était mourant, branché sur un appareil respiratoire.



Suzanne et Jean-Louis Labrecque

Dans l'après-midi du samedi 2 avril, le médecin convoquait la famille pour qu'elle prenne une décision. Il n'y avait plus d'espoir et, selon le désir déjà exprimé du malade, la famille ne voulait pas s'acharner à le maintenir en vie et désirait le laisser partir paisiblement.

Entre 14h30 et 15h, Jean-Louis fut débranché et il commença à recevoir de la morphine pour atténuer ses douleurs. Suzanne se rendit à la salle d'attente et c'est là qu'elle entendit, à la télévision, l'annonce de la mort du Pape Jean-Paul II survenue à 21h37 (heure de Rome). Il était donc 14h37 (heure locale).

Le médecin avait prévenu la famille que Jean-Louis mourrait probablement peu après minuit.

Dans la chambre du malade, Suzanne avait accroché au mur une image de la Dame de Tous les Peuples. Elle la priait, lui demandant de veiller sur celui qu'elle aimait. La nuit s'est écoulée calmement et, au matin du 3 avril, Jean-Louis s'est mis soudainement à réagir. Quelques minutes plus tard, il répondait aux questions qui lui étaient adressées et s'assoit dans son lit. Le médecin, averti et étonné, vint aussitôt l'examiner. Devant ce retour mystérieux, il a dit: «Vous étiez en ligne directe avec le ciel, il n'y a pas d'autre explication.»

Fait étonnant, sans connaître la nouvelle de la mort du Saint-Père, Jean-Louis a raconté par la suite à son

épouse que, durant son coma, il s'était vu dans une grande chambre où tout était blanc et il ne voyait que le Pape qui s'en allait en avant de lui. Soudain tout a disparu.

Depuis ce temps, il est venu, avec Suzanne, faire un pèlerinage à Spirito Maria en reconnaissance pour cette faveur insigne. Ils se sont imposés sept heures et demie de route en une journée et une heure et demie de plus le lendemain pour assister à notre fête solennelle du 31 mai 2005.

UNE FAVEUR ANTÉRIEURE

Le 20 novembre 2005, dans une lettre qu'elle adressait à Mère Paul-Marie, Suzanne Labrecque lui racontait une première faveur du Ciel à leur endroit:

S'étant mariés le 1^{er} septembre 1956, ils ont eu un premier enfant qui est décédé à l'âge de 5 jours à cause d'une complication à la naissance. Elle désirait ardemment avoir d'autres enfants, mais en vain.

En décembre 1960, elle a décroché un emploi pour une durée de deux semaines. Chaque jour, en allant au travail, elle croisait un homme aveugle qui se dirigeait vers l'arrêt d'autobus et, le tenant sous le bras, elle l'accompagnait jusqu'à l'arrêt. Pour la remercier, cet homme lui a dit, le 8 dé-

cembre: «Ce matin, madame, c'est la fête de l'Immaculée Conception. Si vous désirez quelque chose, demandez-le-lui et Elle vous l'accordera..»

Suzanne, surprise, est restée bouche bée...; quelques instants plus tard, après une grande respiration, elle a formulé la demande qui lui tenait tant à cœur: «Marie, je veux un enfant!» Par la suite, elle n'a plus jamais revu cet homme aveugle.

Le 2 octobre 1961, en la fête des saints Anges gardiens, elle donnait naissance à un fils, Guy, maintenant âgé de 44 ans et qui souffre depuis quatorze ans de dystrophie musculaire.

Le 8 décembre a toujours été pour Suzanne une fête très spéciale; chaque année, elle demande la visite de la Vierge pèlerine pour une neuvaine en sa présence. Elle concluait ainsi sa lettre: «La Sainte Vierge, comme une bonne Mère, se plaît tout particulièrement à accorder à ses enfants les plus grandes faveurs et parfois même à les multiplier selon le Plan d'Amour du Père pour chacun. C'est le Mystère de sa prédilection qui nous invite à la foi, à la reconnaissance et à l'amour!»

Suzanne et Jean-Louis Labrecque
(condensé fait par Sylvie Payeur-R.)

Le rôle principal d'un Chevalier de la Dame est d'être un défenseur de la Vérité.